VISIO - Retraite des agents titulaires : perfectionnement

THO051RETR3

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser la réglementation et les procédures de gestion des principaux dossiers CNRACL des agents titulaires
- Optimiser sa pratique pour un meilleur conseil

Public Visé

Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie ayant des connaissances en matière de retraite

Pré Requis

- Intégrer un service Retraite, pratiquer depuis peu, ou désirer s'initier à la Retraite des agents publics
- Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les procédures de gestion des dossiers de retraite des agents titulaires
Connaître et faire connaître les services créés par la CNRACL
Maîtriser la législation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur
- Exposé théorique autour de plusieurs cas pratiques.

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice, Responsable d'un service retraite

Parcours pédagogique

La CNRACL

- L'affiliation
-
- Les cotisations
-
- Le rachat d'études supérieures
-
- Le droit à l'information
-
- Le droit à pension
-

- la durée minimale de services (constitution du droit)

- les situations à la radiation des cadres

- Le calcul pension
-

- la durée d'assurance

- la décote et la surcote

- le minimum garanti

- Des accessoires de pension
-

- la majoration pour enfants

- la NBI

- le CTI

- Des départs à la retraite
-

- pension normale à l'âge légal

- catégorie active

- fonctionnaire ayant effectué 15 ans de services (3 enfants, enfant invalide, conjoint et fonctionnaire invalide)

- fonctionnaire handicapé

Trois jours pour perfectionner la gestion des dossiers de retraite des agents titulaires

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.
Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 960.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 820.00**

Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation
Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org